

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2016-04**

DATE DE CONVOCATION
21/03/16

L'an deux mil seize,
Le 25 Mars 2016 à 18 heures 30.

DATE D'AFFICHAGE
25/03/16

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en
séance publique sous la présidence de Monsieur GRARE Bernard, Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Votants [18]
Exprimés [18]
Présent [16]

Etaient présents :

Mr GRARE Bernard, Mr DEGREMONT Jean Michel, Me MEURDESOLF
Sophie, Mr NAVET Dominique, Mr QUANDALLE Michel, Me
VANDEKERKHOVE Catherine, Me DRANSART Valérie, Mr PETIT Guy, Me
RUMEAU Nathalie, Mr MOUSSAY Bernard, Me CAFFIER Michèle, Mr
FLOUR Jean Pierre, Me AUGÉ Michèle, Mme DAUSSE Rachel, Mme BOULY
Béatrice, Mme LECAILLE Marie Françoise.

Excusés :

Mr DIDIER Jean donne pouvoir à Mr GRARE Bernard
Me PRIMA Fabienne donne pouvoir à Mme MEURDESOLF Sophie

Absent :

Mr NOEL David

Formant la majorité des Membres en exercice.

Me VANDEKERKHOVE Catherine est nommée secrétaire de séance

Objet : BIEN IMMOBILIER RUE JEAN LEGRAND

Monsieur le Maire propose, suite à la mise en vente d'une maison rue Jean Legrand
au numéro 21 que la commune s'intéresse à l'acquisition de ce bien afin d'apporter et
d'améliorer le secteur en termes de sécurité des piétons, des automobilistes et des
riverains par la création d'un parking et d'un trottoir.

Je vous demande l'autorisation de faire appel aux services de l'Etat pour une
estimation de ce bâtiment, de préempter et de signer les documents se rapportant à
ces différentes phases administratives.

Le conseil municipal, à 18 voix pour, est favorable pour la signature du droit
de préemption et d'une demande d'estimation du bien.

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

18 AVR. 2016



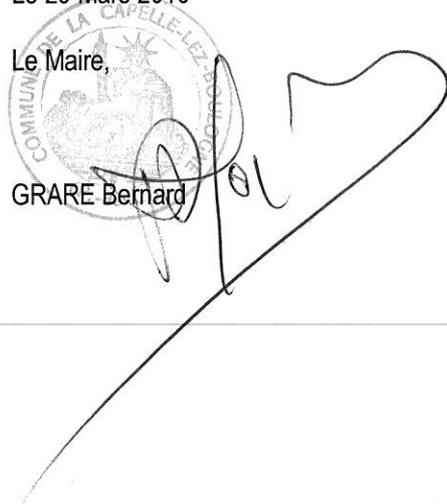
Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 25 Mars 2016

Le Maire,

GRARE Bernard



DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

18 AVR. 2016

